



La sécurité des piétons

La sécurité ne s'adresse pas qu'aux seuls occupants du véhicule. Elle concerne aussi tous les autres usagers de la route et, parmi eux, **les piétons, particulièrement vulnérables.**



RENAULT COMMUNICATION

L'ESSENTIEL

Les piétons ne possèdent aucun moyen de protection lors d'un choc avec l'avant d'un véhicule : ils sont donc particulièrement vulnérables. Pour prendre en compte ce point, le bouclier et le capot des voitures actuelles ont pour mission de dissiper au mieux l'énergie du choc par leur déformation.

De même, la forme du pare-chocs avant est étudiée pour que le point d'impact se situe au niveau du bas des jambes du piéton, une zone ne comportant pas d'organes vitaux. De plus, ce point d'impact bas provoque le basculement de la jambe, ce qui permet de minimiser le risque de lésions au niveau des genoux (lésions particulièrement invalidantes).

EN RÉSUMÉ >>>

Les formes et les matériaux qui composent l'avant du véhicule – bouclier, calandre, capot – sont conçus pour limiter la gravité des blessures qu'il peut causer aux piétons en cas de choc.



COMMENT ÇA MARCHE ?

De nombreuses études de chocs piétons sont réalisées lors de crash tests et, notamment, durant ceux que pratique l'Euro NCAP (cf. fiche n° 12). Plusieurs essais sont réalisés qui permettent d'évaluer le niveau de protection de l'avant du véhicule vis-à-vis des piétons : essais tête contre bouclier, fémur-hanche contre «nez de capot», tête adulte et tête enfant contre capot et pare-brise. Ces essais sont repré-

sentatifs de chocs d'un véhicule heurtant un piéton à une vitesse de 40 km/h. Ces études ont permis la mise au point d'éléments au comportement mécanique et aux formes optimisés pour amortir efficacement le choc lors d'une collision avec un piéton et réduire ainsi les risques de lésions graves auxquels il est exposé. L'Euro NCAP prend en compte ces résultats dans une note spécifique «choc contre piétons».

